

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
à
Mor
be***23060884***

Tribunal de l'entreprise de Liège

26 AVR. 2023Greffe
Division HuyN° d'entreprise : **0474 274 867**

Nom

(en entier) : **DE ROGEREE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue d'Yernawe 15, 4537 Verlaine****Objet de l'acte : Nomination administrateur**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
TENUE AU SIEGE SOCIAL LE 22 MARS 2023L'an deux mille vingt trois, le 22 mars à 19 heures, au siège social, les associés de la SRL
De Rogerée ont tenu une assemblée générale extraordinaire.

Tous les associés sont présents et le capital est valablement représenté.

La réunion est placée sous la présidence de Monsieur Daniel Delvaux, qui assure également
les fonctions de secrétaire.

L'ordre du jour, qu'il y a lieu d'établir est le suivant :

* Nomination d'un administrateur.

Après diverses observations, à l'unanimité, l'assemblée prend les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTIONElle approuve la nomination au poste d'administrateur de Monsieur Olivier Delvaux
domicilié rue Bois Leon 9 à 4537 Verlaine.De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par les administrateurs
après lecture.Le Président,
Le Secrétaire,

L'administrateur entrant

Déposé en même temps PV de l'AGE du 22/03/2023.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).